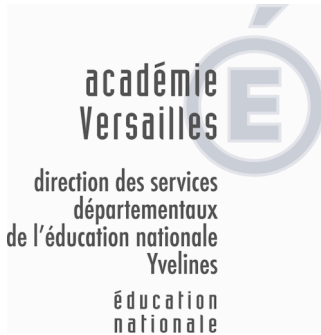


Bois d'Arcy, le 16 novembre 2015



L'inspecteur de l'Education nationale

Aux parents d'élèves de la circonscription

Objet : informations suite aux événements du vendredi 13 novembre 2015

Madame, Monsieur,

Suite aux événements tragiques qui se sont déroulés ce vendredi 13 novembre, je vous confirme que le Plan Vigipirate « alerte attentat » est déclenché. Cela suppose un certain nombre de mesures exceptionnelles :

- Le stationnement aux abords des écoles est interdit.
- Les accès ont été sécurisés en collaboration étroite avec les municipalités.
- Les voyages, séjours, sorties scolaires à caractère exceptionnel, organisés en région parisienne et en France sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.
- Les déplacements utilisant les transports en commun sont annulés.
- Les déplacements habituels (piscine, gymnase), les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) et les activités périscolaires sont maintenus.
- Les contrôles d'accès ainsi que les contrôles visuels des sacs dans les écoles et établissements scolaires sont renforcés.
- L'accueil des élèves au sein des écoles maternelles est maintenu selon les directives habituelles afin de poursuivre le lien avec les familles, de rassurer les élèves et de ne pas générer de temps d'attente au niveau des accès. Je remercie chacun d'entre vous de bien vouloir écourter son temps de présence au sein des écoles maternelles afin de limiter la circulation d'adultes et les attroupements.
- Il convient d'une manière générale d'éviter les attroupements aux abords des écoles maternelles et élémentaires.
- Des temps de parole ont eu lieu dans les classes, avec toute la prudence voulue en lien avec l'âge des enfants accueillis. Je vous informe que les équipes pédagogiques disposent de supports et consignes afin d'accompagner les questionnements qui ne manqueront pas d'émerger.
- Une réflexion s'inscrivant dans le cadre des programmes d'enseignement (enseignement moral et civique, littérature, histoire, arts...), et assurée sur un temps différé, sera définie par les équipes pédagogiques. Les actions envisagées prendront appui sur tous les acteurs de la communauté éducative.

Je sais pouvoir compter sur votre compréhension concernant les désagréments occasionnés par la sécurisation renforcée aux abords des écoles, ceux-ci ayant pour objectif partagé d'assurer un cadre d'enseignement plus sûr à vos enfants.

L'inspecteur de l'éducation nationale



Gilles COLLET

Inspection de l'Éducation nationale
Circonscription de Bois d'Arcy

Dossier suivi par
Gilles COLLET

Téléphone
01 30 07 14 70

Télécopie
01 34 60 55 63

Mél
0783361e@ac-versailles.fr

6, avenue Toulouse Lautrec
78390 BOIS D'ARCY